

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 14 mars 2023

Courriers :

Jassans Frans Foot : report rencontre S.F. à 8 D2 du 11 mars (accord entre les entraîneurs !)

Ambronay St Jean Vx Ent. : réponse au report rencontre S.F. à 8 D2 du 11 mars ([transmis com. règlements](#)).

Béon Cs : demande pour jouer rencontres le **samedi après-midi à partir du 26 mars**, S. à 8 D1.

Lagnieu Cs : score de la rencontre U15 F du 19 novembre.

Tour de cadrage le 18 ou 19 mars - tirage lundi 6 mars.

Bressans Fc – Attignat As le vendredi 17 mars 21h00 à POLLIAT.
Bettant Js – Priay Fc le mercredi 29 mars 20h00 à BETTANT.

Prochains Tours :

¼ de finale : 8 – 9 - 10 avril

½ finale : 6 – 7 - 8 mai

Finale 27 mai à MARBOZ

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Le Président,
Jacques CONTET